

# FICHE PRATIQUE PORTAIL USAGER

### Mes décisions et demandes

Handicap

Avec l'ouverture du portail particulier « Personnes en situation de handicap », les usagers et leurs aidants pourront adresser leur DUA à des établissements qu'ils auront sélectionnés.

Cette fiche pratique a pour but d'accompagner les usagers et leurs aidants, dans l'adressage et le suivi des demandes.

## 1 Accéder au DUA

Se référer à la fiche pratique « **Réaliser ma première connexion** » (FP\_VT\_PH41)

## 2 Accéder aux décisions

Une fois connecter sur le portail usager, cliquez sur Mes décisions et demandes

Mon dossier unique d'admission Mes décisions et demandes Annuaire ESMS Mon compte Besoin d'aide ?	
Décisions d'orientation prises par la MDPH :	<b>≛</b> Télécharger le guide
➤ Décisions d'orientation en cours	
➤ Décisions d'orientation à venir	
➤ Anciennes décisions d'orientation	

Ici, l'usager/ son aidant peut accéder aux :

- Décisions en cours
- Décisions à venir
- Anciennes décisions

#### 2.1 Décisions d'orientation en cours



En cliquant sur **Décisions d'orientation en cours**, l'usager/son aidant a accès à la décision en cours avec la date de décision, la date de validité des droits ouverts, ainsi que la nature du droit.





Pour accéder aux établissements contactés, cliquez sur Afficher les établissements contactés.



Ici, l'usager/son aider peut voir les établissements qui ont été cibler par la MDPH/MDA. Afin d'envoyer la demande à l'ESMS, cliquez sur **Envoyer la demande.** Si l'usager/son aidant ne souhaite pas contacter l'ESMS sélectionner, cliquez sur **Annuler la demande.** 

L'usager/son aidant peut consulter les informations de l'ESMS en cliquant sur **Consulter la fiche établissement.** 

Si l'usager/son aidant a envoyé la demande à l'ESMS, la mention **Dossier envoyé** apparaît et le statut de la demande est inscrit avec la date de mise à jour de la demande.

#### 2.2 Contacter des ESMS



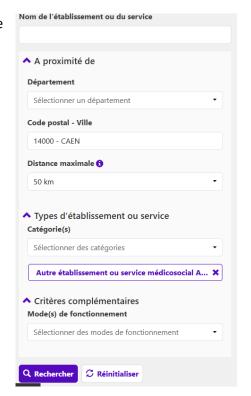
L'usager/son aidant peut lui-même rechercher et contacter d'autres établissements en cliquant sur **Contacter un autre établissement.** 





L'usager/son aidant, va pouvoir effectuer une recherche d'ESMS selon plusieurs critères :

- La proximité
- Le type d'ESMS
- Les critères complémentaires





Cliquez sur **Envoyer une demande** pour les établissements choisis par l'usager/son aidant. La fenêtre suivante s'ouvre :

Sélectionnez la décision concernée par la demande. Une précision peut être apportée.



